

32-34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02 • 01 42 33 29 15 • fondation@ifrap.org

Renverser la pente de la dépense publique, c'est possible

Nous consacrons maintenant 58 milliards d'euros au service de la dette. Dans 2 à 3 ans, si rien n'est fait, nous en serons à 98 milliards par an.

Et comment payons-nous cette dépense colossale ? Par plus d'emprunts, bien évidemment. Depuis 2017, nous avons accumulé plus de 1 000 milliards d'euros de dette supplémentaires. Plus de 200 milliards rien qu'en 2024 ! Soit 500 millions d'euros par jour de dette en plus.

Ce qui est frappant, c'est que la dépense votée par le Parlement en loi de Finances initiale est systématiquement largement dépassée : 95,8 milliards d'euros en plus en 2022, 27 milliards de plus en 2023 et 32 milliards de plus en 2024.

On voit bien que ce ne sont pas seulement les prévisions de recettes des impôts, taxes et cotisations sociales qui sont erronées, mais aussi bel et bien les prévisions de dépenses !

Peut-on réduire cette dépense publique tout en augmentant la qualité de nos services publics ? La réponse est oui !

Il suffit pour cela de suivre les recommandations de la Fondation IFRAP qui chiffre ligne à ligne les 40 milliards d'économies pour 2026 et les 110 milliards d'économies à réaliser d'ici 2029.

Si nous ne renversons pas la pente actuelle, dans quelques années, nous ne pourrons plus payer les fins de mois et nos échéances d'endettement public. Les coûts d'intérêts seront devenus abyssaux. Il faut donc agir aujourd'hui même.

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation IFRAP



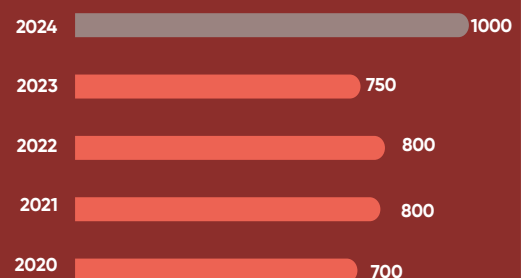
Commission
d'enquête au
Sénat

**La Fondation IFRAP a été
auditionnée par la commission
d'enquête du Sénat sur les aides aux
entreprises et à leurs sous-traitants**

Agnès Verdier-Molinié a rappelé que la France applique 157 milliards d'euros de prélèvements obligatoires supplémentaires sur nos entreprises par rapport à la moyenne de la zone euro. Les allègements de charges et crédits d'impôts compensent une fiscalité élevée. Notamment 20 milliards d'euros de taxes de production qui financent les retraites. La Fondation plaide pour une réduction des impôts et cotisations avant de vouloir la suppression des aides, afin d'éviter des destructions d'entreprises et d'emplois.

NOMBRE DE REPRISE DES TRAVAUX DE LA FONDATION IFRAP DANS LES MÉDIAS

Les travaux de la Fondation viennent nourrir les débats publics et faire connaître les bonnes pratiques de gestion publique :



Face au mur : dette, désindustrialisation, normes, assistantat, insécurité



En 2015, paraissait le livre *On va dans le mur*. Dix ans après, nous sommes bien face à ce mur.

En 2025, la France va « fêter » cinquante ans de comptes publics dans le rouge. Cinquante années pendant lesquelles nous avons hypothéqué l'avenir de la France et des Français sur l'autel de la résignation à la mauvaise gestion. Tout cela, car nous avons construit un anti-modèle français qui nous appauvrit, nous endette et, pire, sacrifie nos forces vives, nos entreprises, nos capacités de production et par là même notre souveraineté.

Rien n'est perdu. Nous pouvons encore combattre la dette galopante en réalisant des économies, réindustrialiser notre pays et simplifier la jungle normative qui asphyxie nos entreprises et nos administrations. Nous pouvons encore remettre la valeur travail au cœur de notre modèle social et rétablir la sécurité pour nos concitoyens.

Il est plus que temps d'ouvrir grand les yeux et de voir la réalité en face. Surtout, il est urgent d'agir. Les mesures à prendre, déjà éprouvées à l'étranger, sont présentées dans le livre *Face au mur*. À condition de sortir du déni.

Les reprises presse du livre Face au mur



3 mars 2025



3 mars 2025



24 mars 2025



26 mars 2025



15 avril 2025

110 Mds € de baisses de dépenses publiques pour sauver notre économie

La revue de la Fondation, Janvier 2025

« Jamais la France n'a été autant au pied du mur du point de vue de ses finances publiques. La dette publique a atteint 3 303 milliards d'euros en fin d'année soit 110 % du PIB. Le déficit public pour 2024 est de 175 milliards d'euros soit 6,1 % du PIB. La Fondation IFRAP propose un programme de baisse de 110 milliards de la dépense publique qui s'appuie sur plusieurs réformes : un pacte d'efficacité de la dépense publique locale, la réduction du nombre d'agents publics et la suppression des doublons entre collectivités et agences publiques. Enfin, il s'agit de revoir notre modèle social : les dépenses de prestations sociales représentent 32% du PIB, soit pour la 7^e année consécutive, le niveau le plus élevé de l'Union européenne ».



6 mars 2025

Le think tank dirigé par Agnès Verdier-Molinié dévoile comment baisser la dépense publique pour atteindre l'objectif de 3 % en 2029. Une étude qui devrait inspirer le gouvernement à condition qu'il accepte la rigueur.

ÉCONOMIE & ENTREPRISES

Le plan à 110 milliards d'euros de la Fondation IFRAP

Exclusif. Le think tank dirigé par Agnès Verdier-Molinié dévoile comment baisser la dépense publique pour atteindre l'objectif de 3 % en 2029. Une étude qui devrait inspirer le gouvernement à condition qu'il accepte la rigueur.

Par Marie de Greef-Madein et Frédéric Pays

liards de la fiscalité). Sans grande surprise, il n'y a pas d'effet sur la réduction de la dépense publique, tandis que les autres indicateurs économiques se dégradent. Le deuxième repose toujours sur cette même triple intégration des ajustements du PLF et les poursuit jusqu'à obtenir 2,2 milliards de baisses de dépenses publiques tant équivalent de la prévision obligatoire que celle qui semble privilégiée, s'ajoutant par les conséquences économiques qu'il associe à la baisse des dépenses », considère la Fondation. Tandis que le troisième scénario, celui de l'IFRAP, anticipe un ajustement de 113 milliards d'euros sur la dépense publique (41 milliards en 2025, 23 en 2029).

VALEURS

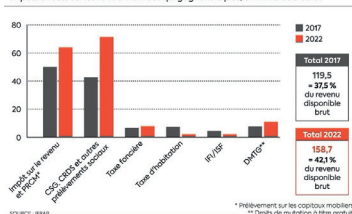
Impôts des ménages vers un retour de l'ISF ?

La revue de la Fondation, Février 2025

La Fondation IFRAP a souhaité refaire le point sur les impôts directs des ménages : les nouvelles données des comptes nationaux montrent la concentration des impôts directs. En 2022, les prélèvements directs sur les ménages représentent 303 milliards € en hausse de 21% en 5 ans. Les ménages du dernier décile acquittent 158,7 milliards €, soit 52 % du total des impôts directs, alors qu'il ne représente que 23% de l'ensemble des revenus. On assiste bien à un alourdissement de la fiscalité sur les plus hauts revenus (dernier décile) que l'on vérifie à travers le taux de prélèvements directs en % du revenu disponible brut : il est de 42,1% en 2022 contre 37,5% en 2017.



Des prélèvements en hausse pour les Français les plus riches
Impôts directs sur les 10 % d'individus qui gagnent le plus, en milliards d'euros



L'EXPRESS

17 mars 2025

Contrairement aux idées reçues, tous prélèvements confondus, l'imposition des plus aisés s'est alourdie sous la présidence Macron. La Fondation IFRAP a fait les comptes.

NOS DEUX RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

➤ Tous les jeudis, Agnès Verdier-Molinié décrypte l'actualité et les enjeux des politiques publiques dans la matinale de Cnews.



C NEWS

➤ Tous les mardis et jeudis, Agnès Verdier-Molinié signe l'édito éco dans la matinale d'Europe 1



Europe 1



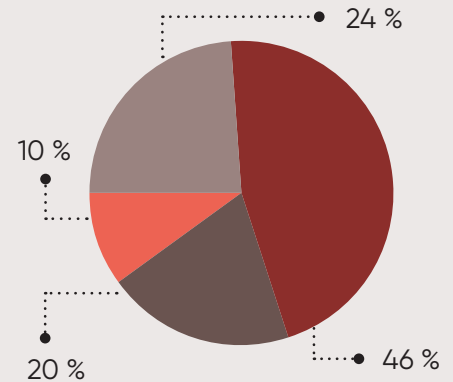
● Une mission

La Fondation IFRAP est une fondation d'utilité publique, reconnue par décret en Conseil d'État paru au Journal officiel le 19 novembre 2009. Fondation unique à la fois par son objet, « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées », et par son financement exclusivement privé. Elle est le résultat de plus de 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques.

● L'emploi des dons en 2024

La Fondation IFRAP ne bénéficie d'aucune subvention publique, ses ressources proviennent des dons collectés auprès du public et des revenus de legs, ce qui est un gage d'indépendance. En 2024, la générosité du public s'est montée à **1 192 162 €**.

- Études, recherches scientifiques, propositions et diffusion : 46 %
- Diffusion des recherches et des propositions : 20 %
- Recherche et gestion de fonds : 10 %
- Frais de fonctionnement : 24 %



SOUTENIR LA FONDATION IFRAP

☐ **OUI**, je m'abonne à la revue mensuelle de la Fondation IFRAP pour 10 numéros, soit 49 €.

☐ **OUI**, je soutiens la Fondation IFRAP et fais un don de €.



Règlement par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation IFRAP.

☐ M. ☐ M^{me} ☐ M^{lle}

Nom

Prénom

Organisme

Forme juridique/n° Siren

Adresse

Code postal

Localité

E-mail

Téléphone

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale: réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique: au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation IFRAP est habilitée à recevoir des legs.

Faire un legs à la Fondation IFRAP: un geste fort pour transmettre vos valeurs au service de la prospérité de la France. Pour plus d'informations, contactez le 01 42 33 30 39.

Bulletin à retourner à l'aide de l'enveloppe jointe: Fondation IFRAP. 32 -34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02.

Le bulletin d'information de la Fondation IFRAP est une publication de la Fondation IFRAP - Fondation reconnue d'utilité publique. 32-34 rue des Jeuneurs, CS 62302, 75086 Paris cedex 02. Tél. 01 42 33 29 15. www.ifrap.org • **Directeur de la publication :** Agnès Verdier-Molinié. **Impression :** Socosprint, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal. **Dépôt légal :** à parution. **ISSN :** 2116-3510.

